



« Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE »

Note sur le Luxembourg

Conçue pour permettre aux pays d'évaluer leur système d'enseignement en le comparant à celui d'autres pays, la publication annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation (Education at a Glance)*, présente des indicateurs nombreux, comparables et actualisés chaque année depuis 2001. Ils rendent compte des moyens humains et financiers mobilisés en faveur de l'éducation, du fonctionnement et de l'évolution des systèmes d'éducation et d'apprentissage et du rendement des investissements consacrés à l'éducation.

Pour le Luxembourg, comme pour la grande majorité des autres pays, les indicateurs sont calculés avec les données de l'année scolaire 2013-2014, respectivement de l'année budgétaire 2013.

Le présent document sélectionne une série d'indicateurs qui affichent des résultats significatifs pour le Luxembourg ou qui sont nettement différents de ceux des autres pays. Ces indicateurs sont brièvement présentés, puis commentés d'un point de vue national.

La publication *complète* *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE* est téléchargeable sur le site de l'OCDE :

<http://www.oecd.org/fr/edu/regards-sur-l-education-19991495.htm>

Attention : Les pages indiquées dans cette note se réfèrent à version anglaise de la publication.

Équivalences entre la terminologie de l'OCDE reprise dans les pages suivantes et le système éducatif luxembourgeois

OCDE	Système luxembourgeois
Deuxième cycle du secondaire	Classes de la 4 ^e à la 1 ^{re} de l'enseignement secondaire (ES), de la 10 ^e à la 13 ^e (ou 14 ^e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle
Programme général dans le deuxième cycle du secondaire	Classes de la 4 ^e à la 1 ^{re} de l'enseignement secondaire (ES)
Programme professionnel dans le deuxième cycle du secondaire	Classes de la 10 ^e à la 13 ^e (ou 14 ^e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle
Enseignement postsecondaire non tertiaire	Maîtrise (<i>Meisterprüfung</i>)

Taux de diplômés de fin d'études secondaires (tableau A2.1. page 56)

Au Luxembourg, ce taux s'élève à 74%. La moyenne OCDE est de 85%.

Le taux féminin de réussite du secondaire est de 75%; le taux masculin est de 73%. La moyenne de l'OCDE est de 88% pour les filles et de 83% pour les garçons.

Ces taux d'obtention reflètent le nombre de diplômés dans l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et donc ne rendent pas compte du nombre de diplômés issus de l'École luxembourgeoise.

Ressources financières et humaines investies dans l'éducation

À l'instar des années précédentes l'OCDE constate que le Luxembourg est le pays où les investissements dans l'éducation sont de loin les plus élevés.

En moyenne, pour les pays OCDE, le coût annuel par élève s'élève à 8.477 USD¹ pour l'enseignement primaire et 9.980 USD pour l'enseignement secondaire. Pour le Luxembourg ces coûts s'élèvent à respectivement 17.959² USD et 19.762 USD (tableau B1.1a. page 192).

Il faut cependant nuancer ces chiffres à première vue disproportionnés. Au Luxembourg, la part des dépenses annuelles en proportion du PIB par habitant s'élève à 19% pour l'enseignement primaire et à 20% pour l'enseignement secondaire. La moyenne pour l'OCDE est de 22% pour l'enseignement primaire et de 25 % pour l'enseignement secondaire (voir tableau B1.4. page 195).

Lorsque les dépenses en matière d'éducation sont mises en relation avec le PIB, le Luxembourg consacre 3,5% de son PIB aux dépenses de l'enseignement public. Le Grand-Duché se situe en-dessous de la France qui dépense 5,3 % de son PIB et de la Belgique avec 5,8%, et même en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, qui est de 5,2% (voir tableau B2.1. page 205).

Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (tableau C1.3a. page 294)

En 2013-2014, 40% des élèves luxembourgeois fréquentent la filière générale et 60% fréquentent la filière professionnelle (voir terminologie page 1 de cette note). Ces taux diffèrent de la moyenne de l'OCDE (56% et 44%), mais restent comparables à ceux de la Belgique, de la Finlande ou de la Suisse.

Taux de scolarisation par âge (tableau C2.1. à la page 308)

Le taux de scolarisation est de 98% pour les enfants de 4 ans et de 99% pour ceux de 5 ans pour le Luxembourg. En moyenne, pour les pays de l'OCDE, ce taux s'élève à 86 % pour les enfants de 4 ans, respectivement de 95% pour ceux de 5 ans.

Temps d'instruction de l'enseignement public (tableau D1.1 page 389 et 390)

Au Luxembourg, le temps d'instruction en classe s'élève globalement à 8.079 heures pour les élèves de l'enseignement public primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce chiffre classe le Luxembourg au-dessus de la moyenne de l'OCDE (7.540 heures).

¹ Les montants en équivalents USD sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat.

² À savoir que ce coût est légèrement surévalué pour des raisons comptables.

Dans les pays de l'OCDE, les enfants des écoles publiques primaires reçoivent en moyenne 924 heures de temps d'instruction dans la salle de classe par an. Les élèves de premier cycle de l'enseignement secondaire reçoivent en moyenne 845 heures.

Le Luxembourg se situe en dessous de la moyenne de l'OCDE avec 799 heures d'instruction en salle de classe pour l'enseignement primaire et légèrement au-dessus de la moyenne OCDE pour le premier cycle de l'enseignement secondaire avec 915 heures d'instruction en classe par an.

Temps d'instruction des langues modernes étrangères (tableau D1.3a page 392)

Au Luxembourg, les élèves de l'enseignement primaire consacrent 18% de leur temps d'instruction aux langues modernes étrangères ; la seconde position est tenue par l'Irlande avec 14% (second language), suivie de l'Espagne et de la Pologne avec 10% puis de l'Italie avec 9% du temps d'instruction consacré aux langues modernes étrangères. Ce taux est de 6% en France ou en Finlande. Pour la Belgique, il est de 2% en Région francophone.

Taille des classes (tableau D2.1. page 401)

Le Luxembourg est le pays avec la moyenne d'élèves par classe la plus faible dans l'enseignement primaire public (15 élèves par classe au Luxembourg), la moyenne OCDE étant de 21 élèves par classe.

Avec seulement 19 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public, le Luxembourg se positionne en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 23 élèves par classe.

Taux d'encadrement (tableau D2.2 page 403)

Au Luxembourg, le ratio d'élèves par enseignant est l'un des plus faibles de l'OCDE. En effet, dans l'enseignement primaire, le nombre d'élèves par enseignant est de 9 (15 en moyenne OCDE). Il est de 11 dans l'enseignement secondaire (13 en moyenne OCDE).

Rémunération des enseignants (tableau D3.1a page 421)

Parmi les membres de l'OCDE, c'est en République slovaque que le salaire des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire après 10 années d'expérience est le plus faible (14.222 USD). Il est le plus élevé au Luxembourg, où il dépasse 98.000 USD. En Allemagne, il est de 66.647 USD. L'écart entre pays s'accroît si l'on considère les salaires en cours de carrière.

Rapport entre le salaire des enseignants et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire³ âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année (tableau D3.2a. page 422)

Au Luxembourg, ce rapport est de 1,23 dans le deuxième cycle du secondaire, ce qui est le plus haut des pays de l'OCDE. Il est suivi de la Grèce avec 1,07 et d'Israël avec 0,99 ou de la Finlande avec 0,98. Autrement dit, un enseignant gagne au Luxembourg 1,23 fois ce qu'y gagne un diplômé de l'enseignement tertiaire. Cet indicateur permet de relativiser le salaire des enseignants, perçu au Luxembourg comme particulièrement élevé.